

Dr. Henri Chaoul

Ancien Conseiller au Gouvernement du Liban

Je retiens une phrase de l'introduction de Mr. Bifani, là où il dit qu'on a travaillé avec une hiérarchie politique qui a tout fait pour nous faire échouer. C'était exactement l'état des cinq ou six mois que j'ai passé au ministère des finances entrain d'essayer d'aider le ministère dans cette mission de plan financier et de restructuration de la dette.

La responsabilité de la BDL

Cette idée d'audit est née du résultat d'un plan de sauvetage financier qui a établi une responsabilité primaire principale à la banque centrale. Dans un pays comme le Liban, on entend toujours une expression telle que الحق ع الدولة Et on rejette cette responsabilité. Le plan du gouvernement est un plan public, le document est public. Les pertes financières qui y ont été définies et quantifiées, du moins pour une grande partie, ne viennent pas de la restructuration d'une dette souveraine. Juste une proportion de 30 à 35% vient de cette restructuration. Le vrai cancer de cette crise financière se retrouvait dans les livres de la banque centrale. Là était la plus grande partie de la perte, 70% du problème financier se retrouve dans les comptes de la banque centrale. On faisait face à ce problème, on faisait face aux manques de données. On demandait des informations, le Président de la République en reçoit une, le Président du Conseil en reçoit une autre différente le même jour. On demandait de savoir le montant des devises que la BDL a et combien on pouvait utiliser. On n'obtenait pas de réponse valable. On opérait dans un environnement où il y a la BDL qui se faisait traiter comme étant un îlot dans un très grand océan.

Si on revoit la période entre mars 2020 où le défaut a été annoncé, et la période jusqu'au 12 mai 2020, il y a eu une

première décision du gouvernement de faire un audit sur la banque centrale, et ce n'était pas un audit juris comptable, mais toute une structure avait été bâtie autour d'un audit par Oliver Wyman et KPMG. Cette décision a été prise en mars 2020 juste après l'annonce du défaut. Deuxièmement, sept décisions avaient été prises par le gouvernement entre 28 avril 2020 et 12 mai 2020, relatives à l'anti corruption, en vue de tenir des audits similaires que l'audit juris comptable de la banque centrale sur tous les contrats de travaux publics et ceux des ministères, mais elles sont restées lettre morte. En fait, la volonté du gouvernement était de faire table rase sur tout ce qui se passait parce que le niveau de pertes était tellement énorme et il l'est toujours, avec un déni total de faire face à la réalité . Il s'agit d'un montant équivalent à 70 milliards de dollars qui ont été en partie mal gérés, disparus. Il y a des gens responsables de cette mauvaise gestion.

La chronologie des événements

Le 30 avril 2020, le gouvernement approuve le plan de réforme. Le ministre des finances me demande de gérer ce dossier et d'engager des négociations avec les sociétés d'audit. Le 1 mai, j'entame les premières discussions avec Kroll. Le 8 mai, nous recevons la première lettre d'engagement de Kroll. C'est pour vous dire que ça pourrait aller très rapidement. Puis, on passe par le volet israélien, par le volet du rapport de la Sûreté général sur le sujet qui ne disait rien. C'était clair, la pression était mise pour arrêter les négociations avec Kroll, chose que je refuse. Je continue les discussions avec Kroll. Avec l'aide du ministère de la justice, on arrive à une lettre d'engagement final signé par Kroll, que je remets au ministre des finances le 17 juin 2020, soit 6 semaines après le dépôt du plan du gouvernement. Je démissionne le lendemain parce que c'était clair que rien n'allait se passer. Une semaine plus tard, le 26 juin, je reçois un contact de Kroll disant que la société a reçu une communication du ministère lui disant que le gouvernement a décidé de reporter les

discussions sur l'audit juris comptable, et que tu ne fais plus partie de l'équipe. Je réponds : en ce qui me concerne, c'était clair, ma démission était publique. Mais reporter les discussions m'étonnent parce qu'il n'y a pas eu de décision officielle du gouvernement à cette date. C'était le 26 juin. Le 30 juin, le Conseil des ministres se réunit et décide de ne plus travailler avec Kroll.

Les chambres noires

Ce qui est étrange est que durant la préparation de ce Conseil des ministres, bien que j'aie été démissionnaire, nous avons communiqué à plusieurs personnes présentes à ce Conseil des ministres la communication de Kroll ainsi que le rapport de la Sûreté générale. Ces données n'ont jamais été discutées durant la réunion. C'est pour vous dire qu'il y a des chambres noires qui prennent les décisions.

Le 31 août 2020, un contrat a été signé avec A&M et les discussions ont pris un an pour signer le 2ème contrat le 24 août 2021.

La structure de l'audit: compte de résultat et seigniorage

La banque centrale fait tout pour ne pas partager ses chiffres, en voilà un exemple: sur le site de la BDL, si vous essayez de voir le bilan de l'année dernière, vous n'allez pas le trouver parce que toutes les deux semaines, le bilan disparaît. Vous pouvez seulement consulter le bilan du mois dernier. Pour reconstruire l'historique, il a fallu faire beaucoup de travail, heureusement qu'au fil des années, on a archivé et gardé toutes ces informations. Déjà, il y a des comptes à la BDL, qui ne sont pas clairs. Des rapports d'audit sont finalement sortis, mais ne sont pas nets; ils sont pleins de « qualifieurs », on découvre qu'il y a des comptes qui capitalisent les pertes; il n'y a jamais de perte à la BDL, c'est toujours zéro, le compte de résultat est toujours de zéro, mais ce qu'on sait est que la BDL met tout dans le bilan, on cache tout sous le tapis, mais on ne sait pas où exactement. Finalement, on a découvert à travers ces rapports d'audit que la

banque centrale utilise de « seigniorage » sur la monnaie, qui ne se font qu'au Liban. Ils ne se faisaient même pas au moyen- âge. Au fil des années, la BDL a commencé à inventer des actifs qui sont complètement inexistantes. Ce sont des pertes que la BDL cachait dans des actifs et de « seigniorage » de stabilité financière. Personne dans le monde entier ne sait ce que ça veut dire, mais ça existe dans le bilan de la banque centrale. C'était Oliver Wymann la première à entrer dans les dossiers de la banque centrale pour essayer d'établir le « framework comptable » de la BDL, essayer de voir et de définir les déviations de ce « framework » par rapport aux normes internationales, et à partir de là, définir les nouvelles normes pour audit. Parallèlement, KPMG allait identifier certains thèmes qui nécessitent un audit juris comptable. C'était vraiment toute une équipe internationale, Oliver Wymann venait de la Suisse, KPMG vient de la Hollande.

Tout cet exposé montre que la décision n'est pas technique, c'est la volonté politique inexistante. On se protège derrière la loi sur le secret bancaire pour refuser de coopérer, pour ne pas faire le travail. Un audit de l'or n'a jais été fait depuis 1993, la dernière fois. Il n'y a pas de transparence dans la communication. Ainsi, la sélection est tombée sur A&M qui n'a pas l'expérience de Kroll. Pour le prix d'une Rolls Royce, on a acheté une bicyclette, et l'idée c'était de pouvoir la pousser dans tous les sens.

Le contenu du contrat Kroll

Kroll a identifié dans sa lettre d'engagement comment travailler avec les parties internes et les autres conseillers, y compris Lazar, silence absolu dans le contrat A&M sur ce point. Dans ce dernier contrat, on parle de service rendu à l'État. L'approche dans l'audit juris comptable de Kroll, parce que ils ont l'expérience, c'était une sorte de drapeau rouge, « red flag report », il s'agissait d'identifier rapidement tout ce qu'il y avait comme malversation.

Je vous fait part d'un paragraphe qui dit que « Kroll will undertake a forensic audit focus on central bank, with the primary objective of identifying all incenses of wrongdoing, malfeasance, miss management in its activities, particularly in regard of the circumstances that have given rise to the current short fall in reserve ».

C'était hyper bien centré, cette société savait exactement là où elle allait. Elle l'a fait dans nombre de pays avant. On a fait une bataille énorme: comment utiliser le contrat de Kroll. C'est la grande différence avec le contrat conclu avec A&M. Dans le contrat de Kroll, on a mis un paragraphe désignant qu'on pouvait montrer le rapport aux autres conseillers:

« In addition, we agree that you may disclose the Kroll report to lebanese government bodies directly involved in the reform strategy provided that you insure that they are maintained as confidential

We further agree that you may disclose ... the current report to third parties as part of your media strategy relating to the engagement, subject to the conditions... ».

Le besoin d'audit de tout le secteur financier

Malgré tout ce travail transparent et l'engagement de Kroll, la décision du gouvernement était de ne pas travailler avec cette société.

L'audit juris comptable doit être vu dans le cadre plus généralisé, dans le contexte anti corruption. Le gouvernement avait émis plusieurs décisions, j ai cru qu'il y a un concept de continuité de l'État, et une décision prise doit continuer à être appliquée par les prochains gouvernements, ce qui n'était pas le cas. Cet audit ne peut pas et ne doit pas être limité à la banque centrale, tout le secteur financier doit être audité, parce que tout a transité par ce secteur bancaire

L'abolition du régime du secret bancaire

La loi sur le secret bancaire doit être abolie. Elle n'est là que pour protéger les évasions fiscales, le blanchiment, ...

Si aujourd'hui on a décidé de ramener l'argent mal géré, spolié, volé, et si on va demander aux gens de ce pays de faire des sacrifices énormes, chose qu'ils font depuis deux ans, et on leur demande de faire plus, il est de leur droit qu'on applique une feuille de route qui leur montre que le Liban de demain sera juste avec un nouveau contrat social et non la République mercantile déjà vue durant les trente dernières années.